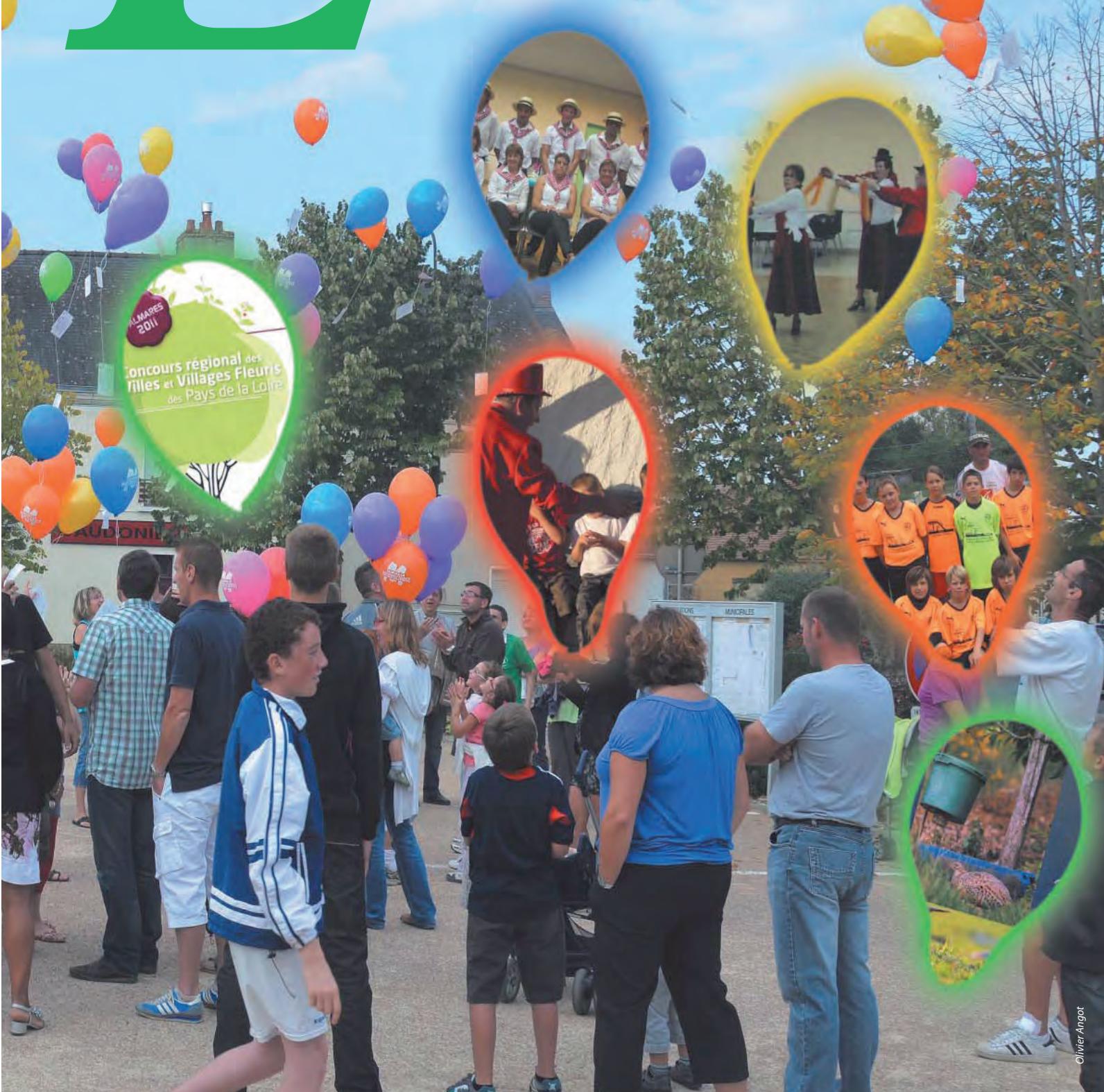


# J'Audonien



Saint Ouen en Belin

Janvier 2012



## Le Mot du Maire

---



*En ce début d'année, les membres du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2012.*

*Tout d'abord, un bref retour sur 2011 qui a été marqué par la poursuite de la réfection de l'éclairage public rue de la Forge et Chemin Vert.*

*Tous ces travaux d'amélioration de l'éclairage public engagés depuis 2009 répondent aux préconisations de la charte ANPCEN (Association Nocturne pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes) que nous avons signé.*

*Cette charte a pour objectif de protéger l'environnement grâce à la diffusion de la lumière vers le bas, sans excès en se limitant au strict nécessaire.*

*Par ailleurs, il est fait usage de catadioptrres ou de dispositifs réfléchissants pour repérer les différents aménagements routiers au sol.*

*Enfin, d'autres travaux de peinture sur les façades de l'école Claire Fontaine et de la Salle Audonienne ont été réalisés.*

*Pour 2012, le Conseil Municipal a étudié avec beaucoup d'attention le projet de restructuration du restaurant scolaire.*

*Ce chantier important nécessitera le transfert de la restauration scolaire à la salle Audonienne pendant une partie de la durée des travaux.*

*Enfin, les familles pourront profiter d'un aménagement à proximité de la butte Saint Mamert par la mise en place d'équipements de plein air.*

*Cette nouvelle année comme les précédentes aura pour objectif d'améliorer la qualité de vie de chacun d'entre nous et d'apporter sa modeste contribution à la relance économique de notre pays qui en a bien besoin.*

*Le Maire,  
Olivier PANNIER*

*Bonne et heureuse année à tous*  




## Saint-Ouen-en-Belin

### Sommaire

Infos diverses .....	3	Les Virades - Téléthon .....	15
Voirie - Travaux communaux .....	4	Les Associations .....	16-22
Fleurissement - Bassin du Rhonne - TIS .....	5	Calendrier des fêtes - Tarifs salles .....	23
CCAS .....	6	Les commerçants et artisans .....	24
Communauté de Communes .....	7-8		
La vie scolaire .....	9-10		
Les Morts de la Grande Guerre .....	11-14		

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie et Agence Postale Communale

**Tél. 02 43 87 46 18**  
**Fax 02 43 87 43 19**  
***mairie.saint.ouen.belin@orange.fr***

**Lundi** de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
**Mardi, jeudi et vendredi** de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h  
**Mercredi et samedi** de 9 h à 12 h

### Permanences de la municipalité et Compétences des adjoints

#### ➤ Olivier PANNIER, maire

*Samedi matin sur rendez-vous*

#### ➤ André ROCHER, 1<sup>er</sup> adjoint

**Environnement – Cadre de vie** (Assainissement, Ordures Ménagères, Fleurissement, Cimetière, gestion de la salle Audonienne, Prévention routière)

*Mardi, 16 h à 18 h*

#### ➤ Alain POUSSE, 2<sup>e</sup> adjoint

**Aménagement rural**

*Lundi, 16 h 30 à 18 h*

#### ➤ Yolande JOUANNEAU, 3<sup>e</sup> adjoint

**Affaires sociales**

(CCAS, Banque alimentaire, Logement)

*Jeudi, 9 h à 12 h*

#### ➤ Willy JOURDAIN, 4<sup>ème</sup> adjoint

**Enfance, Jeunesse , Affaires scolaires,  
Vie associative et communication**

*Lundi, 16 h 30 à 18 h*

### État Civil

**Nombre  
de naissances : 23**



**Nombre  
de mariages : 3**



**Nombre  
de décès : 4**



## RAPPEL CITOYEN

**Élections Présidentielles**  
22 avril et 6 mai 2012  
**Élections Législatives**  
10 et 17 juin 2012

## La gendarmerie recrute

En 2011, la gendarmerie nationale recrute, sans condition de diplôme, près de 10 000 hommes et femmes en qualité de gendarmes adjoints volontaires et de sous-officiers.

### OSEZ UN MÉTIER DIFFÉRENT

Consultez le site [www.lagendarmerierecute.fr](http://www.lagendarmerierecute.fr)

Pour tout renseignement, rendez-vous à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile ou composez le 02 43 78 55 89.



## Règlementation

### Lutte contre le bruit

Pour les particuliers, sur une propriété privée, l'utilisation d'outils ou d'appareils gênants sur le plan sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) est possible selon les horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 16h00

Les bruits intempestifs d'autres natures (télévision, chaîne hi-fi, aboiements répétés...) peuvent s'avérer très gênants également. Il est toujours souhaitable de s'arranger à l'amiable avec votre voisin, un médiateur peut d'ailleurs vous aider dans vos démarches. Vous pouvez contacter la mairie d'Ecommoy pour prendre un rendez-vous avec le conciliateur du canton au 02 43 42 10 14 mais aussi pour : conflit de voisinage, de famille, problème de mitoyenneté, conflit propriétaire-locataire, conflit consommateur professionnel, conflit client/fournisseur, problème de copropriété, difficulté de recouvrement d'argent, difficulté de remboursement de dettes, contestation sur facture, mauvaise exécution d'un contrat...).

### L'usage du feu

Dans les bois, forêts, landes, plantations et reboisements ainsi que sur des terrains situés à moins de 200 mètres, vous êtes autorisés à brûler des végétaux coupés et entassés :

- du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin après déclaration en mairie du lieu d'incinération (sauf si le risque de feu est classé fort)
- du 1<sup>er</sup> octobre au dernier jour de février (sauf si le risque de feu est classé fort)

**Interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre**

## Cimetière

Diverses possibilités de sépulture sur notre commune : concessions, communs, cave urnes, jardins du souvenir. Pour 2012 une réflexion est menée pour la mise en place d'un columbarium.

Ainsi, chaque famille a le choix de sa sépulture.

**Rappel :** pour le jardin du souvenir, l'espace de dispersion est une sépulture collective, aucun dépôt de fleurs, ornement funéraire, vase ou signe religieux n'est autorisé.

**Conseils :** de plus en plus de vols sont commis sur les parkings de cimetières. Il est important de ne rien laisser à l'intérieur, sacs ou autres choses de valeur, visible de l'extérieur soyez vigilant.

## Conseils utiles

### Que faire pendant une tempête

- Débranchez les appareils électriques et antennes de télévision
- Utilisez des appareils à piles (radios) pour rester informé.
- Coupez le disjoncteur de votre habitation et utilisez des lampes de poche.
- N'ouvrez pas votre congélateur (voir la notice de l'appareil pour connaître la durée maximum de sauvegarde des produits en absence de courant).

### Si vous installez un groupe électrogène personnel:

- Assurez-vous de l'utiliser en toute sécurité, conformément aux instructions du constructeur.
- Veillez à couper votre disjoncteur afin d'éviter de mettre sous tension le réseau et mettre ainsi en danger nos intervenants.
- Veiller à l'installer à l'extérieur pour éviter tout risque d'intoxication.

### Que faire après la tempête

ERDF rappelle à tous ses clients que tout contact avec une ligne électrique peut entraîner la mort ou des blessures graves (brûlures, séquelles irréversibles, décès de l'électrisé). Les seules personnes autorisées à s'approcher des lignes électriques, et à procéder à des manœuvres sur ses installations sont les professionnels qualifiés par ERDF.

Toute autre personne doit adopter les comportements de sécurité suivants :

- Ne jamais toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées.
- Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci.
- Ne jamais pénétrer dans une installation de distribution d'énergie électrique (postes de transformation, ... )
- Ne procéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'énergie électrique.

Votre sécurité, celle de vos proches, de vos voisins, des agents ERDF en intervention sur le réseau électrique dépend du strict respect de ces consignes.

Enfin, suivez les instructions données par les services de sécurité ou par radio et utilisez le téléphone uniquement en cas d'urgence pour ne pas gêner les services de secours et de sécurité. Des conseils sur les comportements à adopter en présence d'aléas climatiques hors normes sont disponibles sur le site Internet de Météo France.

<http://france.meteofrance.com/html/vigilance/guideVigilance/vigilance.html>



## Saint-Ouen-en-Belin

### Voirie communale

La commission aménagement rural a proposé au conseil municipal des travaux d'entretien des routes de la Tuffière, de la Croix, de la Briolette et de l'Aunay. Quatre entreprises ont répondu à la consultation (EIFFAGE, SCREG, COLAS, HRC). Le conseil municipal a retenu l'entreprise EIFFAGE pour un montant des travaux de 20 440,20 € HT soit 24 446,48 € TTC. Une subvention a été demandée au conseil général.

La route de la Tuffière et la route de la Croix endommagées par la réalisation de l'assainissement ont été refaites (rechargement à la pierre, niveling, compactage et enduits). Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 8 958 € TTC pris en charge dans le budget assainissement.



#### Curage des fossés

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Semons sur les routes de la Tuffière, de la Guimaudière, des Friches et de la Grande Entrée aux Friches.



#### Rappel

Pour la sécurité de tous, les haies et les arbres situés en bordures des voiries communales doivent être entretenus (élagués) à l'aplomb de la limite de propriété par les propriétaires. En cas d'incidents (chute de branche, manque de visibilité) seule la responsabilité du propriétaire sera engagée.

Alain POUSSÉ  
Le Maire-Adjoint

### Travaux

#### École Claire Fontaine

Après avoir rénové l'intérieur de différentes classes, restait à donner un coup de jeune sur les murs extérieurs.

Ces travaux ont été réalisés pour un coût de 10 780 € TTC.

Ainsi, notre école est accueillante et permet aux enfants et professeurs de travailler dans un environnement agréable.



#### Salle Audonienne

Notre salle inaugurée en 1992 méritait bien un petit lifting dont le coût s'élève à 9 430 € TTC.

Une couleur plus soutenue marque bien l'entrée de la salle qui permet à des centaines de personnes chaque année de passer d'agréables moments de convivialité.

Olivier PANNIER  
Le Maire



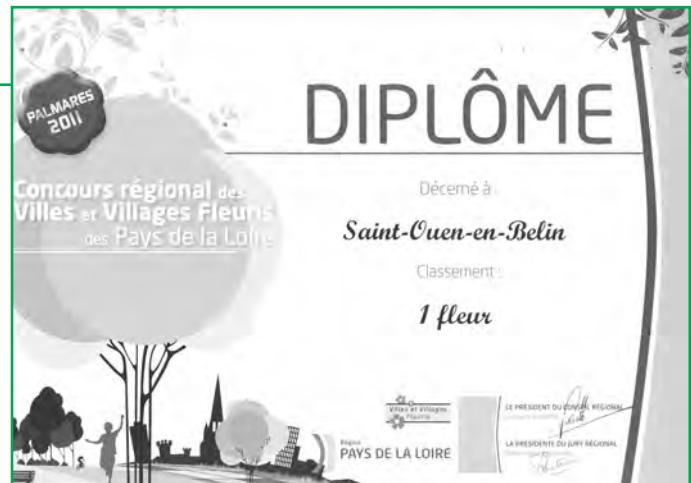
## Fleurissement

N'ayant pas organisé de concours pour les maisons fleuries en 2011, la cause étant l'interdiction d'arroser nos fleurs et parterres.

Malgré cela, la commission fleurissement et le conseil municipal vous invitent tous à la cérémonie des vœux, le 7 janvier 2012 à 11 heures, pour prendre le verre de l'amitié.

Résultat après le passage du jury régional en juillet, et la remise des prix qui a eu lieu à La Flèche le 4 novembre dernier, nous conservons notre 1<sup>re</sup> fleur, malgré des critères différents aux années précédentes, ce sera l'occasion d'en parler ensemble pour préparer 2012. À bientôt.

André ROCHER  
Le Maire-Adjoint



## Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhonne

Les membres du syndicat du Bassin du Rhonne ont souhaité continuer une lutte collective contre les ragondins dans chaque commune adhérente. Des cages ont été achetées et peuvent être mise à la disposition des personnes qui souhaitent piéger.

## Transports Interurbains de la Sarthe

### Le ticket unitaire ; toujours 2 € pour tous !

**Billet à l'unité** : 2 €, il est valable pour 1 voyage de la journée en cours et est vendu à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne. 2€ c'est aussi le tarif en vigueur sur notre ligne réservée aux Personnes à Mobilité Réduite, le Mobili'TIS.

**Billet aller / retour** : 4 € il est valable pour 1 aller / retour le même jour et est vendu à l'Autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

### La carte LIBER'TIS :

**plus simple, plus libre, plus personnelle...**

La carte Liber'TIS seule est vendue 2 €. Vous pouvez ensuite la charger de l'abonnement qui vous convient le mieux. Des formulaires de demande sont à votre disposition à l'Autogare des TIS.

Conservez précieusement votre carte Liber'TIS. Il ne sera pas effectué de remboursement en cas de perte, de vol ou de non utilisation. Tout duplicata sera délivré pour la somme de 10 €. En cas de perte, signalez le à l'Autogare.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec les délégués du syndicat (POUSSE Alain ou FOURNIER Dider) ou à la mairie.

### Les abonnements : au choix après achat de la carte Liber'TIS.

**5 voyages** : 8,50 € sans période de validité. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

**10 voyages** : 16 € sans période de validité. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

**20 voyages** : 28 € sans période de validité. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne.

**Mensuel** : Nombre de voyages illimité. Validité du 1er au dernier jour du mois. Rechargeable à l'autogare des TIS et par les conducteurs en ligne (fournir une photo). Au prix de 45 €.

**Étudiant** : réservé aux étudiants et scolaires non subventionnés (voir liste à l'autogare des TIS ou auprès du Conseil Général de la Sarthe). Nombre de voyages illimité et valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante. Au prix de 160 €. Rechargeable uniquement à l'autogare (prévoir un certificat scolaire).

**Annuel** : Nombre de voyages illimité. Valable 1 an après la date de la première validation. Rechargeable à l'autogare des TIS uniquement (fournir une photo). Au prix de 360 €.



• À la halte routière des TIS  
16 bd Robert Jarry  
72000 LE MANS

• Sur le site internet  
[www.lestis72.com](http://www.lestis72.com)

• Auprès des conducteurs

N°Azur 0 811 900 149



### Où s'informer ?



## Saint-Ouen-en-Belin

### C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Ouen en Belin se tient à la disposition des familles en difficulté.

#### **Permanence : le jeudi matin de 9h à 12h à la Mairie**

Avec l'aide de la banque alimentaire de la Sarthe, le C.C.A.S. distribue mensuellement un colis alimentaire aux familles de la commune les plus démunies.

Dans le cadre des aides à l'énergie, le C.C.A.S. peut également intervenir en partenariat avec le Conseil Général 72, auprès des personnes en difficulté et après étude des dossiers.

Chaque année, un goûter festif est offert aux personnes de plus de 65 ans.



Les membres du C.C.A.S. ont rendu visite aux personnes de plus de 80 ans qui ne pouvaient participer au goûter de 2011.



### **GOUTER FESTIF SAMEDI 12 MAI 2012**

Cette année, le groupe « La joie de vivre » présentera son spectacle de cabaret lors du goûter festif proposé :

- gratuitement aux personnes nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1948.
- moyennant une participation aux personnes nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1948 et le 31 décembre 1961.

*Bon à savoir*

#### **Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?**

C'est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

#### **Que faire si on soupçonne une intoxication ?**

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- **Aérez** immédiatement les locaux
- **Arrêtez** si possible les appareils à combustion
- **Evacuez** les locaux et bâtiments
- **Appelez les secours** : 112 numéro unique d'urgence européen ou le 18 Sapeurs Pompiers ou le 15 Samu

Yolande JOUANNEAU  
Vice-Présidente du CCAS

*Les membres du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux.*

# Communauté de Communes

## Une année riche en évènements pour la Communauté de communes !

Nouveau système de collecte des ordures ménagères, 9<sup>e</sup> forum des métiers, ouverture de l'aire d'accueil des Gens du voyage, consolidation des services proposés par le CIAS, inauguration de la piscine, insertion professionnelle... La Communauté de communes de l'Orée de Bercé-Belinois est, plus que jamais, au cœur des préoccupations de tous ses publics, habitants, entrepreneurs, etc. Revue de détails.

2011 vient de s'achever avec bon nombre de projets qui ont été terminés. Temps fort de l'année, l'inauguration de la piscine des Bains d'Orée en septembre, à Ecommoy, a attiré des centaines de curieux venus constater la qualité des infrastructures. Depuis son ouverture en mai, l'établissement a enregistré des milliers d'entrée (plus de 10 000 durant l'été !) et, en octobre, la soirée « Halloween » a été fréquentée par 400 adultes et enfants dans une piscine entièrement décorée pour l'occasion. Une belle réussite ! Côté insertion, l'Espace rural Emploi-Formation de l'Orée de Bercé-Belinois poursuit ses efforts vers tous les publics: de nombreux ateliers, en partenariat avec les acteurs locaux du monde économique et de l'insertion, ont eu lieu toute l'année pour permettre aux personnes de remettre « le pied à l'étrier ». Sans compter le suivi régulier des demandeurs, toute l'année, assuré par des professionnels (-elles). En matière d'enfance-jeunesse, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), a renforcé son offre de services tout en maintenant les tarifs.

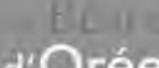
## Encore des projets à venir pour 2012

Malgré un contexte incertain dont la Réforme des Collectivités Territoriales est à l'origine, la Communauté de communes ne manque pas de projets pour 2012. Le centre Henry-Roquet qui abrite l'école de musique communautaire à Laigné-en-Belin sera entièrement réhabilité afin d'améliorer le confort des élèves et des services administratifs. Côté développement local, une quatrième zone d'activités, au lieu-dit du Cruchet à Ecommoy, est actuellement à l'étude. Située en face de celle des Truberdières, elle permettra d'accueillir des entrepreneurs souhaitant s'implanter sur notre territoire. Enfin, côté logement, la Communauté de communes va participer à la construction de 24 logements sociaux, à Ecommoy. Attractivité, dynamisme économique, action sociale, culture, sport... Le territoire continue d'agir pour assurer un bel avenir.

Contact : 02 43 47 02 20

communautedecommunes@belinois.fr

Site : [www.cc-berce-belinois.fr](http://www.cc-berce-belinois.fr)



**HORAIRES**

Attention, l'évacuation des bassins a lieu 20 mn avant la fermeture de la piscine. La caisse ferme 30 mn d'heure avant l'évacuation des bassins.

PERIODE SCOLAIRE		PETITES VACANCES SCOLAIRES		GRANDES VACANCES SCOLAIRES - ETE	
Lundi	18h45 à 20h00	Lundi	14h00 à 18h30	Lundi	14h00 à 18h30
Mardi	19h30 à 22h00	Mardi	14h00 à 20h00	Mardi	12h00 à 20h00
Mercredi	12h00 à 18h30	Mercredi	14h00 à 18h30	Mercredi	9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
Jeudi	19h30 à 22h00	Jeudi	14h00 à 20h00	Jeudi	12h00 à 20h00
Vendredi	12h00 à 14h00 et 19h30 à 22h00	Vendredi	14h00 à 18h30	Vendredi	14h00 à 18h30
Samedi	14h00 à 19h00	Samedi	14h00 à 18h30	Samedi	14h00 à 18h30
Dimanche	9h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30	Dimanche	9h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30	Dimanche	9h00 à 13h00 et 14h30 à 18h30

**TARIFS**

	Adultes	Enfants	
Communauté de Communes	1 bain	3,90 €	2,90 €
	10 bains	35,00 €	25,00 €
	Carte 10 heures	23,00 €	-
	Carte 20 heures	41,00 €	-
Hors Communauté de Communes	1 bain	4,50 €	3,30 €
	10 bains	40,00 €	30,00 €
	Carte 10 heures	26,00 €	-
	Carte 20 heures	44,00 €	-

Carte famille (maxi 5 personnes) 12,00 €  
Centres aérés (durée 1 heure) et groupes spécialisés 2,40 €

Carte famille (maxi 5 personnes) 14,00 €  
Centres aérés (durée 1 heure) et groupes spécialisés 3,00 €

Comité Entreprise : 5 carnets de 10 entrées 5% de réduction  
Comité Entreprise : 10 carnets de 10 entrées 10% de réduction



## Saint-Ouen-en-Belin

### CLIC

Le CLIC est un guichet ressource, un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans, leur famille, les professionnels.

#### Les missions du CLIC :

- Prendre en compte les besoins pour un accompagnement individualisé,
- Favoriser le maintien à domicile
- Accompagner la sortie d'hospitalisation,
- Coordonner et harmoniser les interventions des différents partenaires,
- Prévenir la dépendance, par des actions d'information ou de sensibilisation,
- Soutien aux aidants.

Dans le respect du choix de la personne, le CLIC peut vous aider à trouver des informations sur :

- Les services au domicile :
  - tâches ménagères et aide à la personne,
  - le portage de repas, la téléassistance, matériel...
- Les services d'un professionnel de santé,
- L'amélioration et l'adaptation de l'habitat,
- L'accès aux droits, les aides financières,
- Les démarches administratives à effectuer,
- Les structures d'accueil et d'hébergement,
  - Etablissements
  - Accueil familial agréé
- La vie sociale et culturelle.

#### Le CLIC Couronne Est intervient sur :

- La communauté de communes du Sud Est du Pays Manceau
- La communauté de communes de l'Orée Bercé Belinois
- Les communes de Mulsanne, Ruaudin, Champagné, Guécelard, Yvré l'Evêque et Sargé-Lès-Le-Mans.

En accord avec le CLIC Loir, Lucé, Bercé, le CLIC Couronne Est intervient sur la Communauté de Communes de Lucé.

#### L'équipe du CLIC Couronne Est se compose de :

Un président : Jacques MAILLET

Une coordinatrice référente : Christine GODART

Une coordinatrice assistante : Mathilde CISSE

Une secrétaire : Valérie GUYON

### CLIC COURONNE EST

Association Loi 1901 déclarée le 22 janvier 2002

1 rue Georges Coulon – BP 14

72150 LE GRAND LUCÉ

Tél. 02 43 61 03 49 - Fax 02 43 61 51 55

clicse@wanadoo.fr

# Collecte des déchets

## Le sac jaune : c'est où, c'est quand ?

**A partir du 6 février 2012, votre sac jaune sera collecté TOUS LES 15 JOURS le MARDI et non plus le mercredi**



**Pas d'erreur de tri dans mon sac jaune**

**Oui :**



Uniquement : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve et en aluminium, cartons, journaux, magazines, papier, enveloppes avec ou sans fenêtre, briques alimentaires, bidons d'eau, d'huile végétale et cubes.

**Non :**



Pas de déchets de cuisine, sacs, pots de yaourt et de fleurs, barquettes, boîtes en plastique et en polystyrène, couvercles en plastique, enveloppes de type «Kraft» et papier peint (dans le sac noir).

**Votre sac doit être déposé sur le trottoir**

**Pensez à ne pas encombrer le passage des piétons**

**Un doute, une question ?**

**Appelez la Communauté de communes au 02.43.47.02.20**

# École Claire Fontaine

Après une rentrée marquée par l'annulation de fermeture d'une classe dans l'école, les élèves et enseignants ont vite pris leurs habitudes de travail leur école repeinte pendant l'été.

Les projets se sont aussi mis en place : participation aux trophées lecture de la 25<sup>e</sup> heure du livre, au concours d'affiches sur les droits de l'enfant, piscine, sortie en forêt, animation sur le tri des déchets, intervention de l'école de musique sur le cor d'harmonie...

Une vente de tabliers au profit de la coopérative scolaire (pour l'achat de matériel pour les différents projets) a rencontré un franc succès.

Toute l'école se lance cette année dans un projet cirque en vue de spectacle de la fête de l'école du samedi 23 juin 2012. L'association de parents d'élèves offre une sortie au cirque Fratellini à Oizé le jeudi 15 décembre.

Les effectifs de rentrée sont de 157 élèves répartis en 7 classes, encadrées par Mmes Evrard (PS), Bourdais (MS-GS), Chenu (GS-CP), Charpentier (CE1), Simon (CE2), Pippereau (CM1), Nivet (CM2), Guillet (CM1 le lundi, CM2 le mardi et CE2 le jeudi) et M. Lemesles (GS-CP) le mardi.

## Quelques dates à retenir :

**Carnaval**, le 3 mars

**Marché aux plantes**, le 28 avril

**Fête de l'école**, le 23 juin.





## Saint-Ouen-en-Belin

### Restaurant Scolaire

Attentive aux besoins des enfants et à leurs conditions d'accompagnement sur le temps du midi, la municipalité a poursuivi, durant toute l'année 2011, sa démarche d'amélioration de ce temps d'accueil.

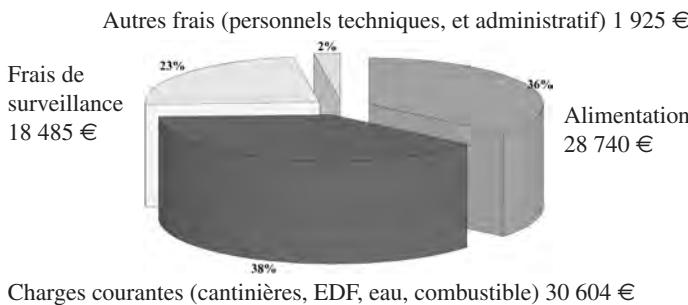
Suite à la mise en place du soutien scolaire, par l'Education Nationale, qui se fait à Saint Ouen en Belin sur le temps du Midi, nous avons du répondre à un temps d'accueil plus long.

Dès le début de l'année scolaire 2010-2011, des rencontres techniques et d'échanges ont été mises en œuvre avec le personnel pour déterminer les priorités. Chacun a donc pu évoquer les besoins matériels et pédagogiques nécessaires à un temps du midi plus ludique mais aussi plus reposant. Différents jeux sportifs et de détente ont été achetés pour l'animation de la cour afin que les enfants et le personnel puissent bénéficier d'outils leur permettant de vivre ce moment dans les meilleures conditions.

Souhaitant également être attentif au retour des Familles utilisant le restaurant scolaire, une réunion-débat a été tenue en janvier 2011, où différents échanges ont été évoqués sur des thèmes tels que l'équilibre Alimentaire, la discipline pendant le repas et le trajet, la Démarche autour du Bio, l'implication des familles dans la mise en œuvre des menus ou les coûts financiers de notre restauration scolaire. Sur ce dernier point, nous avons souhaité vous présenter les coûts de la restauration scolaire et leur répartition, mis en avant sur les deux schémas joints.

#### Répartition des charges 2010

Restauration scolaire. Total 79755 € soit 5,37 € par repas



Charges courantes (cantinières, EDF, eau, combustible) 30 604 €

### Repas de Noël

Grâce aux 28 parents bénévoles et toute l'équipe d'agents communaux particulièrement investis pour cette occasion, les enfants ont pu vivre un repas agréable en compagnie du Père Noël qui a pris un peu de son temps si précieux pour manger avec tous les enfants.

Projection des évènements 2011 et musique ont permis d'égayer un peu plus ce repas.

Autre point, la commission menus, qui se réunit environ une fois par trimestre, a décidé de proposer aux enfants des repas à thèmes une fois entre chaque vacances. Nos enfants ont donc pu déguster un repas Chinois, un repas Mexicain et participer à la semaine du goût autour du Thème « ces légumes peu connus ». Le retour des enfants sur ces différents évènements a été très positif et la commission menus a souhaité poursuivre sa démarche pour les prochaines années.

Je rappelle que cette commission est ouverte à tous et que nous vous invitons à nous rejoindre pour partager et nous faire part de vos idées.

Au niveau des approvisionnements, la commune étant amenée à respecter les règles budgétaires sur les fournisseurs, elle s'est engagée au cours de l'année 2011 dans une démarche de consultation des prestataires. En adhérant à l'association Pro Club (organisme qui regroupe différents prestataires), nous avons rencontré différents fournisseurs de Restauration Scolaire dont les objectifs sont :

- Favoriser la qualité alimentaire.
- Privilégier la démarche de proximité en termes de fournisseurs.
- Optimiser les coûts et le fonctionnement de notre restauration.

Après plusieurs mois de fonctionnement, le bilan intermédiaire est plutôt positif et la commission Restauration Scolaire fera un bilan global en fin d'année.

Cet article est également pour moi, l'occasion de remercier les parents, les élus et tous les agents qui oeuvrent toute l'année pour que nos enfants bénéficient d'une restauration et d'un accompagnement de qualité.

**Willy JOURDAIN**  
Adjoint chargé de la Restauration scolaire

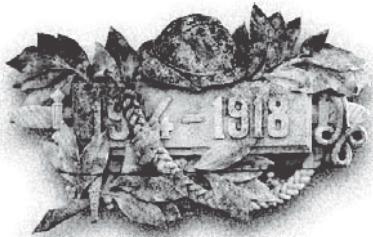
#### Répartition des recettes

Participation communale  
35 311 €, 2,37 €/repas



Participation familles  
44 544 €, 3,00 €/repas





## LES MORTS POUR LA FRANCE DE LA GRANDE GUERRE

(SUITE)

### MEUNIER François (Tué à l'ennemi le 06 Juillet 1917)

François, Henri, Constant MEUNIER est né à SAINT BIEZ, le 04 Février 1880. Son père François et sa mère Constance née JAMIN tiennent l'auberge du village.

François est un bon élève à l'école et il obtient son certificat d'étude en bonne place.

Il passe son conseil de révision sous le N°864 de la liste du canton d'ECOMMOY. C'est un grand rouquin (1m61) aux yeux marron clair. Il est reconnu apte pour le service et il a de la chance, il a tiré le bon numéro (Loi du 15 Juillet 1889, modifié en 1895) et ne fera qu'un an de service au lieu de trois.

Le 10 Novembre 1901, il est appelé en activité au 102<sup>e</sup> RI sous le matricule 3556. Il rejoint la caserne MARCEAU à CHARTRES. [Ce régiment d'infanterie appartient au 4<sup>e</sup> CA (LE MANS) à la 7<sup>e</sup> DI (PARIS) à la 13<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie (PARIS)]. Il est breveté conducteur le 21 Septembre 1902 et après un an de service actif est envoyé en disponibilité le 21 Novembre de la même année, avec certificat de bonne conduite.

Sa carrière militaire se passe alors de la manière suivant : Il sera dans la disponibilité de l'active jusqu'en Novembre 1904, fera une période avant d'entrer dans la territoriale où il restera 6 ans jusqu'en Novembre 1910. Il fera une nouvelle période avant de passer dans la réserve territoriale en 1911.

François va s'installer comme cultivateur au bordage de Monguion à peu de distance de la ferme des Brosses tenue par Jean Baptiste MENARD, mais sur la commune voisine de Saint OUEN en BÉLIN. L'année suivante, le 10 Novembre 1904, il épouse Charlotte Marie MENARD âgée de 20 ans et légitime en même temps Henriette, Prospérine, Charlotte, née aux Brosses à Saint Biez, le 2 Juillet 1902 et la petite famille s'installe à Monguion.

C'est là que le 30 Octobre 1906 naît une seconde fille : Constance Louise.

En 1907, François qui avait demandé à surseoir pour raison familiale est rappelé pour une période de réserve et malgré la nouvelle grossesse de Charlotte, il part du 26 Août au 22 Septembre, au 117<sup>e</sup> RI du Mans.

Dès son retour, la famille déménage pour s'installer dans un bordage un peu plus grand à la Fouquellerie, où va naître le 23 Janvier 1908, un fils : Henri, Emile, François.

Du 8 au 24 Mai 1911, dans le contexte politique international troublé par l'affaire « d'Agadir », François MEUNIER, va accomplir une dernière période de réserve au 117<sup>e</sup> RI.

La loi du 19 Juillet 1913, portant le service militaire à 3 ans et la réserve à 11 ans, le rattrape.

François devra rester dans la réserve jusqu'en début 1915.

Seuls les pères de famille de quatre enfants vivants seront affectés automatiquement dans la territoriale.

Le 9 Février 1914, la famille s'agrandit d'un second garçon : Jules, Emile, Armand, à la grande satisfaction de la famille, car les temps sont difficiles. On parle de guerre des Balkans et le 28 Juin 1914 le prince François-Ferdinand et sa femme sont assassinés à Sarajevo. L'on commence à lire dans les journaux des articles sur la mobilisation, le 31 Juillet des régiments de l'active partent pour la frontière.

Le 1<sup>er</sup> Août 1914, c'est la mobilisation en pleine moisson, vers 16 h. le tocsin sonne au clocher de Saint OUEN... Cette fois c'est la guerre ! Comment imaginer un départ en laissant Charlotte seule à la ferme, avec quatre enfants, dont le dernier, bébé fragile, n'a que six mois ? C'est résigné et la mort dans l'âme que François rejoint le bureau de recrutement pour faire valoir le fait qu'il est père de quatre enfants vivants, et qu'il doit être affecté dans l'armée territoriale. Il obtient un délai d'une semaine, puis est dirigé par anticipation sur le dépôt du 28<sup>e</sup> RIT. (Régiment d'Infanterie Territoriale) du MANS, qu'il

rejoint le 12 Août. Il est affecté à la 9<sup>e</sup> Compagnie avec le matricule 4115. Là en raison de son âge et de son temps cumulé dans l'ancienne territoriale et la nouvelle réserve, on lui annonce en référence à l'article 48 de la loi du 21 Mars 1905, que son passage dans la Territoriale sera considéré dès que possible.

[Le 25<sup>e</sup> de LAVAL, le 26<sup>e</sup> RIT de MAYENNE forment la 167<sup>e</sup> Brigade commandée par le général ROEDER, le 27<sup>e</sup> RIT de MAMERS et le 28<sup>e</sup> RIT du MANS forment la 168<sup>e</sup> Brigade commandée par le colonel d'HARCOURT. Ces deux brigades réunies forment la 81<sup>e</sup> DIT (Division d'Infanterie territoriale) commandée par le général de FERRON].

Le régiment est en effervescence depuis la veille, les premières compagnies sont déjà parties par chemin de fer, vers le centre d'instruction de CHOISY le ROI et François embarque à son tour le 14, après avoir touché son équipement. Il n'y a plus d'uniforme et les hommes partent en treillis, veste bleue et pantalon blanc, pas de fusils LEBEL, mais des fusils modèle 1874 modifié à 80.

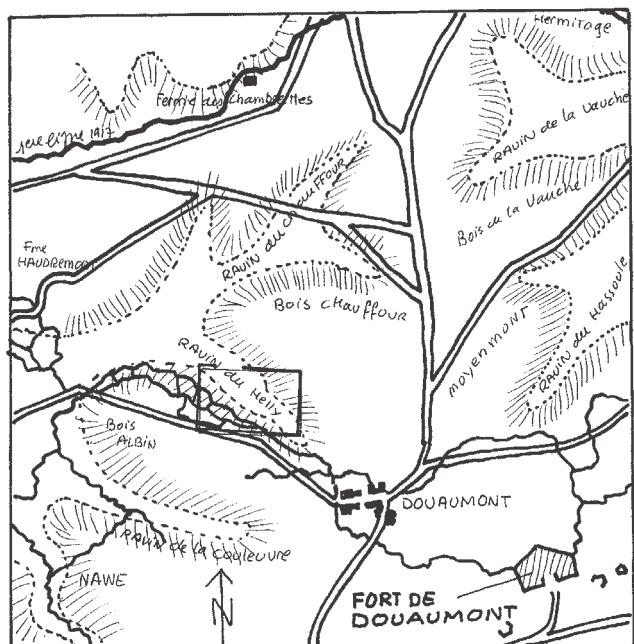
L'instruction à CHOISY est des plus sommaires, le temps presse, les allemands ont franchi la frontière en violant la neutralité de la Belgique. A partir du 17, le 28<sup>e</sup> RIT embarque dans des trains en direction de DOUAI. Du 20 au 26 Août, la 88<sup>e</sup> DI organise des positions entre la Sambre et la Scarpe. Les territoriaux légalement ne doivent pas combattre en première ligne, mais, le 25 c'est la bataille d'HASPRES.

Des territoriaux du 26<sup>e</sup> RIT sont massacrés par une section cycliste allemande. La 84<sup>e</sup> DI marche sur le village d'HASPRES pour le mettre en défense sur une ligne DOUCHY LES MINES, HASPRES, MONCHAUX SUR ECAILLON, quand surgissent des cavaliers Uhlans qui chargent le 1<sup>er</sup> Bataillon du 26<sup>e</sup> RIT dans les champs de blé. C'est un second massacre engendrant une déroute. Le Colonel d'HARCOURT, commandant la 168<sup>e</sup> Brigade d'infanterie est fait prisonnier, les hommes du 26<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> RIT se replient sur SOLESMES.

Le 26 Août, les allemands attaquent CAMBRAI. Le 28<sup>e</sup> RIT recule par DOULLENS, AMIENS, POIX jusqu'à derrière la rivière ANDELLE, dans le secteur de BOOS, où les rescapés sont regroupés pour une période de repos et d'instruction. Le courrier arrive enfin depuis le 8 Septembre, François est officiellement affecté dans l'armée territoriale

Du 26 Septembre au 3 Octobre le régiment est engagé en PICARDIE. La 168<sup>e</sup> Brigade est détachée en direction d'ARRAS à disposition du 33<sup>e</sup> CA, puis du 10<sup>e</sup> CA à GOMMECOURT pour creuser des tranchées du 1<sup>er</sup> au 31 Octobre. Mais le 3 Octobre, le général de FERRON, suite au massacre d'Août, est limogé et remplacé par le général CHATELAIN.

Alors les « pélérins » de la territoriale, sont retirés du front, pour être envoyés à l'Est de Saint POL en TERNOISE, organiser la deuxième ligne de défense depuis CAMBLAIN L'ABBE jusqu'à la HAUTE-AVESNE. A partir du 23 Octobre et jusqu'en Juillet 1915. La 168<sup>e</sup> Brigade et donc le 28<sup>e</sup> RI, sont détachés dans le secteur Nord d'ARRAS (MAREUIL, NEUVILLE SAINT VAAST, puis CARENCY) où ils prennent part à la bataille. De Mai à Juillet. Ils sont détachés à BULLY-GRENAY, Sainte CATHERINE, MONT SAINT ELOI au profit des 10<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup> CA.



Pendant tous ces déplacements, le courrier ne suit pas ou mal, les hommes ont le sentiment d'être des choses que l'on trimbale d'un endroit à un autre, des biens consommables. Le moral est au plus bas. François MEUNIER apprend, avec deux semaines de retard, la mort de son dernier fils, décédé le 8 Mai 1915. Il demande vainement une permission exceptionnelle. Mais c'est la refonte des unités, le 7 Juillet 1915 la 84<sup>e</sup> DI est dissoute et le régiment passe à la 20<sup>e</sup> DI et fait mouvement vers la HARAZEE en ARGONNE.

François est désespéré, il fait démarche sur démarche et finit enfin par avoir une permission en Septembre 1915, en faisant valoir l'article 55 de la loi du 15 Juillet 1889 au sujet des pères de quatre enfants : « Le passage de ces hommes dans l'armée territoriale est définitif et n'est pas révocable par suite des décès ultérieurs qui peuvent survenir parmi les enfants ».

A la Fouquerelle la situation est dramatique. Charlotte fait de son mieux avec ses trois enfants mais elle ne peut tout faire. Alors François va travailler comme un fou à la ferme pour terminer les moissons et faire tout le travail en retard. Il va « oublier » la date de retour au front. Pourtant, il sait ce qu'il risque, c'est écrit dans son livret militaire : « Tout militaire voyageant isolément qui n'a pas rejoint, et dont la permission ou le congé est expiré, est déclaré déserteur s'il ne se présente pas 15 jours après l'expiration de sa permission ou de son congé. En temps de guerre, les délais ci-dessus sont réduits des deux tiers ».

Il est déclaré « déserteur de l'intérieur en temps de guerre » et les gendarmes viennent l'arrêter.

Le 8 Octobre 1915, il est écroué à la prison prévôtale de la 20<sup>e</sup> DI à CAIX, en prévention de conseil de guerre. Il est condamné à quatre ans de prison avec sursis. Cette peine est minorée et non infamante (la désertion de l'intérieur en temps de guerre étant évaluée dans le règlement du service intérieur de 2 à 5 ans de travaux publics.)

« Les travaux publics et l'emprisonnement ne sont pas des peines infamantes. Le condamné reste soldat et reprend son service ». La peine n'est pas appliquée mais il est envoyé en deuxième ligne. Le régiment fait mouvement vers la Champagne où il va rester jusqu'en Mai 1916.

En Juin, le 28<sup>e</sup> RIT revient dans la Somme, pour creuser les tranchées et faire les aménagements nécessaires pour l'offensive de Juillet. En Septembre François participe aux combats de CHAULNES, en dénonçant cette utilisation abusive des territoriaux.

Mais en Décembre 1916, le 28<sup>e</sup> RIT est réduit à deux bataillons, par le versement dans la réserve active de 700 hommes aux formations de combat du 10<sup>e</sup> CA.

François essaye par tous les moyens d'échapper à son passage dans la réserve. En raison de son attitude, Art 357 du service intérieur : « Sont également punissables, chez un subordonné : tout murmure, tout écart de langage, tout défaut d'obéissance ».

Pris pour une forte tête, il perd le bénéfice du sursis (Art 361) et est placé à la section de discipline ordinaire de la 20<sup>e</sup> DI, le Mardi 13 Février 1917.

Le régime des sections de discipline est particulièrement dur. Pour les territoriaux, il consiste souvent à servir en arrière des premières lignes et à exécuter des missions de ravitaillement ou des travaux dans des zones particulièrement dangereuses.

Le Vendredi 15 Juin 1917, après une période de repos à THILIC à l'Est de CHALONS sur MARNE, pour se remettre des durs combats de Champagne, une partie du 28<sup>e</sup> est mis à la disposition du 15<sup>e</sup> CA (Le 15<sup>e</sup> et le 32<sup>e</sup> CA attaqueront le 20 Août sur la rive droite de la Meuse).

François MEUNIER est pris en subsistance par le 25<sup>e</sup> RI de CHERBOURG, et embarque en camion pour VERDUN, où ils vont cantonner avant de gagner à pied le secteur de la Cote du POIVRE et de LOUVEAUX dont la deuxième ligne occupe le chemin du HELLY, dans le ravin qui monte à la Cote 347.

Fin Juin, toute la 20<sup>e</sup> DI est passée à la II<sup>e</sup> Armée qui aura en charge l'offensive initialement prévue pour le 15 Juillet 1917.

L'objectif est de réparer les anciennes installations allemandes conquises et de préparer le terrain pour la grande attaque de la II<sup>e</sup> Armée. Il y a les emplacements des 2800 pièces d'artillerie à creuser et les emplacements de regroupement d'infanterie avant l'attaque.

Les allemands ont vite fait de repérer les préparatifs et bombardent systématiquement les zones d'activité et les axes de communication. Le début de l'offensive est repoussé au 20 Août, afin de soigner les détails de la préparation.

Le 28 Juin après un terrible bombardement par obus à gaz, trois divisions allemandes attaquent sur la rive gauche de la Meuse et des actions de diversion sont menées sur la rive droite par la 28<sup>e</sup> ID (Infanterie division) allemande.

Le ravin du HELLY qui permet d'assurer la jonction entre le chemin du même nom et le fort de DOUAUMONT est l'un de ces points repérés et visés par les bombardements de tous calibres. A moins de 2000 m de la ligne de front, il est séparé de l'ennemi par le plateau qui va du bois d'HAUDRAUMONT à la ferme des CHAMBRETTES.

Le Vendredi 6 Juillet 1917, un coup de main allemand a lieu en direction du bois de La VAUCHE et de la croupe qui mène à DOUAUMONT. Les ravins du CHAUFFOUR, du HELLY et du HASSEULE subissent un formidable bombardement, c'est là que François MEUNIER va être tué par un éclat d'obus. Les témoins sont le Lieutenant LENOIR Emile, Jean, Marie du 25<sup>e</sup> RI, âgé de 25 ans et résidant à PARIS et le Caporal du 25<sup>e</sup> RI, Léopold GUEDIN, 32 ans de PONT L'ABBE PICAUVILLE dans la Manche. L'avis officiel (N° EP806 A) sera transmis le 28 Juillet 1917, mais l'acte de décès ne sera transcrit à la mairie de SAINT OUEN, que le 6 Août 1920.

## > 1918

L'année de la victoire commence bien mal. Les alliés russes en pleine révolution, signent le 9 Février 1918, le traité de non belligérance avec l'Allemagne à BREST-LITOWSK.

L'empire peut alors ramener sur le front Ouest, la quasi-totalité de ses divisions et commence une campagne de mobilisation patriotique du peuple et de l'armée allemande.

Comme en 14, le slogan « Nach Paris ! » ressurgit. Par le jeu de la presse et du cinéma, la propagande impériale annonce publiquement la grande offensive finale, qui va écraser la France et ses alliés (y compris la misérable armée des cow-boys américains) et consacré la victoire de « L'Allemagne invincible et triomphante ».

Fin Février, 204 Divisions Allemandes sont identifiées, soit 80 divisions supplémentaires s'ajoutant aux 124 qui tiennent le front de l'Ouest.

Le 21 Mars, c'est le début de la terrible offensive générale, avec pour objectif d'ouvrir une brèche profonde dans l'Oise à la soudure des armées françaises et britanniques, afin de rejeter les anglais à la mer et marcher droit sur Paris.

Pour tromper l'ennemi, les allemands déclenchent une violente attaque dans les monts des Flandres, prennent le Mont Kemmel et menacent dangereusement le front Franco-Britannique.

Puis, c'est la terrible attaque sur l'Aisne, le front est enfoncé et les allemands atteignent la Marne, la situation est critique.

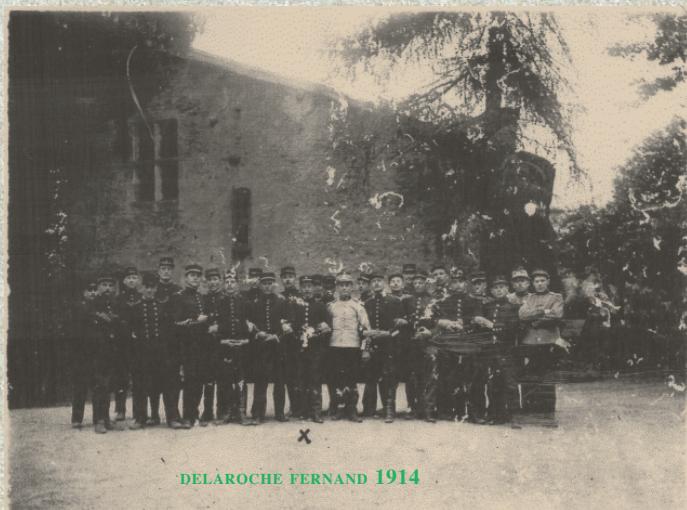
Le 15 Juillet le dernier coup de bélier est donné en Champagne, à la soudure avec le corps expéditionnaire américain. C'est un échec et la contre offensive des victorieuses des alliés commence.

Cette année 1918, va être avec l'an 14, la plus dure, la plus meurtrière, la plus impitoyable de cette guerre interminable.

## PIVRON Alfred Louis (Mort de maladie en service le 6 Février 1918)

Alfred PIVRON est né le 26 Janvier 1898, au LORET à SAINT BIEZ en BELIN, où ses parents Joseph PIVRON et Victorine GALLET étaient agriculteurs. Il est le quatrième garçon de la famille. En 1903, les PIVRON vont s'installer à la ferme des Friches où va naître Marthe Germaine en 1905. Alfred est un bon élève, l'année où il obtient son certificat d'étude la famille est frappée par la mort du père, Joseph, le 14 Novembre 1912. Victorine reste seule avec ses cinq enfants. Henri, 20 ans, part faire son service militaire, Clément 18 ans et Louis 16 ans sont commis de ferme, Alfred, 14 ans, entre en apprentissage comme commis boulanger et Marthe 7 ans est écolière.

Avec la déclaration de guerre, les temps deviennent difficiles, des mauvaises nouvelles arrivent tous les jours : la mort du cousin Auguste PIVRON en Mars 1916 ; Emile PASQUIER le mari de la cousine Augustine est tué, la même année et laisse deux orphelins ; la terrible blessure du cousin Jules PIVRON en Mars 1917... Mais aussi de bonnes : Clément est dispensé de service et trouve un emploi



DELAROCHE FERNAND 1914



DELAROCHE FERNAND 1914

de facteur-auxiliaire des Postes, il se marie le 12 Août 1916 avec Marceline LOISEAU dont il reconnaît le petit Marcel.

Le couple va s'installer à la PETITE CHEVAULIERE, où ils recueillent sa mère Victorine et sa sœur Marthe. Alfred est logé par son employeur. Pour subsister, Victorine réussit à obtenir un emploi de nourrice agréée par le service des hôpitaux de Paris.

La guerre tue : au deuxième semestre de 1916 81.700 hommes, au premier semestre 1917 c'est 71.500 tués. Le général PETAIN estime qu'il faudra faire appel rapidement à la classe 18.

L'assemblée nationale, par la loi 10435 du 1<sup>er</sup> Décembre 1916, décrète que le recensement et la révision de la classe 1918 se fera dans les meilleurs délais, sans intendants militaires et sans commissions médicales militaires.

La loi 10453 fixe le début des conseils de révision de la classe 18 au 28 Décembre 1916 et leurs fins au 15 Mars 1917.

La loi 10905 fixe la date d'appel par anticipation de la classe 18 sous les drapeaux au 12 Avril, afin que les jeunes appelés puissent faire leurs Pâques en famille le 8 Avril 1917.

Alfred recensé sous le N°1080 de la liste du canton d'Ecommoy, est bon pour le service armé. Il est appelé à l'activité par anticipation (Art.33 de la Loi du 21 Mars 1905) et part rejoindre le dépôt du 117<sup>e</sup> RI au Mans.

Le 14 Octobre 1917, ses classes faites, il passe au 115<sup>e</sup> RI dont il rejoint le dépôt à MAMERS. L'ambiance y est rude, le régiment est repris en main après la mutinerie du 20 Juin, consécutive au massacre des combats des monts de Champagne à la cote 242.

D'Octobre à Novembre, le 115<sup>e</sup> RI reste en secteur aux MARQUISES près de REIMS. En Décembre, le régiment est de nouveau engagé en Champagne dans le secteur du Mont CORNILLETT, puis du Mont PERTHOIS (cote 200).

La restructuration des divisions en début 1918, entraîne la mutation d'Alfred au 37<sup>e</sup> RI.

### SITUATION DU 37<sup>e</sup> RI EN FEVRIER 1918

Le 37<sup>e</sup> Régiment d'infanterie dont la devise est : « vaincre ou mourir », est basé en temps de paix à Troyes et à Nancy. Il appartient au 20<sup>e</sup> Corps d'armée, avec le 79<sup>e</sup> RI ils forment la 22<sup>e</sup> Brigade au sein de la 11<sup>e</sup> Division, la fameuse « Division de fer ».

Mais, quand le 10 Septembre, Alfred, arrive à la 8<sup>e</sup> compagnie au dépôt du camp de SAFFRAIS (à l'Ouest de BAYON), les choses ont changé. Depuis le 19 Décembre 1916, le 37<sup>e</sup> RI a quitté la 11<sup>e</sup> DI, pour former une nouvelle division : la 168<sup>e</sup> DI (37<sup>e</sup> RI, 79<sup>e</sup> RI, 160<sup>e</sup> RI) commandée par le général MAGNAN. Le 22 Octobre, la division arrive au repos, pour se remettre des terribles combats du Chemin des Dames et de ceux de la vallée de la SEILLE.

Les temps de repos sont coupés par l'intégration des nouveaux, au cours d'instruction de sections et de compagnies, d'école de spécialités et d'armes nouvelles (mitrailleuses HOTCHHISS et fusil automatique). Des compagnies sont détachées dans des services (Travaux routiers, génie...). Du 26 Novembre au 22 Décembre, les

compagnies se relèvent tous les 5 jours, dans des cantonnements environnants, pour des chantiers de terrassement et des marches épuisantes pour les bleus. EINVAUX, MEHONCOURT, BAYON, BLAINVILLE, Ferme du MISSISSIPI, DEUXVILLE, HUDEVILLIER, BREMONCOURT.

Alfred est malade, il a attrapé froid comme beaucoup d'autres et il tousse beaucoup. A la visite on diagnostique de la bronchite chronique.

Le 22 Décembre, le régiment embarque en gare de EINVAUX, pour GIVRY EN ARGONNE et terminus à VERDUN.

Puis commence une longue marche hivernale pour rejoindre la forêt d'Argonne, où la 168<sup>e</sup> DI se reforme avant de marcher sur Verdun et d'occuper le secteur de CUMIERES.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1918, le régiment, en réserve d'Armée, est en ligne : le 1<sup>er</sup> Bataillon dans le secteur du TALOU/VACHEREAUVILLE, le 2<sup>er</sup> au BOIS BOURRUS, le 3<sup>er</sup> en réserve à JARDIN-FONTAINE (Faubourg Ouest de VERDUN).

7 Janvier 1918, la mission du régiment est d'occuper et de conserver à tout prix la BOIS DE CUMIERES et le BOIS des CORBEAUX. Du 7 au 13 Janvier, les bataillons se relèvent les uns les autres pour des travaux de terrassement et l'organisation défensive du secteur. Les conditions climatiques sont extrêmes, le champ de bataille est couvert de neige gelée et le thermomètre descend à - 15°C.

Dans la nuit du 14 au 15 Janvier, le secteur de CHATTENCOURT est la cible d'un violent pilonnage d'artillerie avec des obus de tous calibres. Les hommes qui ne sont pas en ligne, bivouaquent sous les tentes individuelles dans le BOIS DELOLINE. Il n'y a même pas de paille. Alfred est épuisé, il a une très forte fièvre et ses jambes ne le portent plus. Il est évacué sur l'hôpital central de BAR LE DUC où l'on diagnostique une broncho-pneumonie.

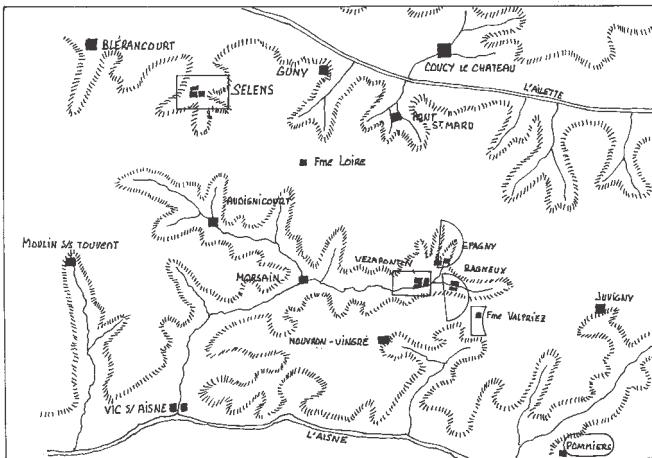
Le 25 Janvier, la veille de son vingtième anniversaire, il est admis à l'hôpital civil ANNE de EXCELMANS, où les médecins identifient la grippe espagnole.

Le 6 Février 1918, à 23 h, Alfred PIVRON meurt dans une chambre d'isolement pour les contagieux. Un avis de décès Modèle HL1972 est envoyé à la famille le 25 Février 1918.

### BRUZEAU Raymond Auguste (Mort de ses blessures le 30 Mai 1918)

Raymond BRUZEAU est né le 8 Août 1895 à SAINT OUEN. Ses parents sont cultivateurs à la LOCHONNIERE. De bonnes études primaires lui valent l'obtention du certificat d'études.

Classe 1915, il passe du service à la guerre directement. Son frère Emile, parti au front, le 5 août 1914, n'a plus donné de nouvelle depuis le début de Septembre. Présent sur aucune liste de prisonniers répertoriés par la croix rouge, il est porté disparu. Dans ces conditions voir partir le second des fils est un crève-cœur pour la famille en particulier pour Gaston, le dernier des trois garçons appartenant à la classe 20.



### SITUATION DU 8<sup>e</sup> CUIR. EN MAI 1918

Le 1<sup>er</sup> Juin 1916, les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> Régiments de Cuirassiers deviennent des troupes à pied (RCP) surnommés par les cavaliers eux-mêmes les « Cuirapieds ». Ils adoptent la structure des régiments d'infanterie à 3 bataillons de 4 escadrons et une compagnie de mitrailleuses. Le 8<sup>e</sup> Cuir, de Tours, venant de la 9<sup>e</sup> Division de cavalerie (DC) dissoute en Juin 1916, passe d'abord à la 6<sup>e</sup> DC, puis à la 7<sup>e</sup> DC de Melun jusqu'en Janvier 1918, pour enfin passer dans la 2<sup>e</sup> DCP (Division de cavalerie à pied).

Raymond BRUZEAU, classe 1915, est en Février-Mars 1918 au camp de Mailly en Champagne, où son régiment est formé par la 46<sup>e</sup> DI, au rude travail de l'infanterie. C'est ici qu'il apprendra le début de la terrible offensive allemande du 21 Mars.

Le 27 Mars, le régiment part en renfort dans la Somme, au sud d'Amiens, où il va tester sa valeur au combat d'infanterie, dans le secteur de Moreuil.

Fin Avril, le régiment est mis au repos et reconstitué à FISMES, avant de marcher vers le Soissonnais, anti-chambre du Chemin des Dames. Le 7 Mai, le régiment tient le secteur de SELENS. La zone est calme et bien protégée par une double ligne d'eau : le canal de l'Oise et l'Ailette. Un bataillon tient une ligne CR (centre de résistance) Saint Georges/Canal de l'Oise, un second est en réserve près du PC du Colonel dans les « creutes » (carrières souterraines) de SELENS et le reste du régiment dans la zone de repos à VEZAPONIN.

Le 27 Mai, l'ennemi attaque le Chemin des Dames à droite de la 2<sup>e</sup> DCP, avec une extrême violence, semant la panique en s'infiltrant dans de nombreux endroits de la ligne française. Le 28 Mai la situation devient très grave, mais les cavaliers tiennent le coup. Le régiment est disloqué en petits groupes de renfort, pour boucher les trous du dispositif, empêcher les unités de se débander, regrouper les égarés et les fuyards. Raymond BRUZEAU, avec le 2<sup>e</sup> Bataillon, est en position autour de la Ferme de VALPRIEZ où il résiste vaillamment aux assauts allemands. Le 29 Mai, la 5<sup>e</sup> compagnie (celle d'Emile) est envoyée le long du remblai de chemin de fer entre BAGNEUX et EPAGNY, où la ligne est en train de échir. Les combats sont terribles et la résistance acharnée, dans une pagaille de commandement indescriptible.

A l'Aube du 30 Mai, les allemands déclenchent un déluge de bombardements de tous calibres sur la première ligne française.

La 5<sup>e</sup> Compagnie, n'a pas d'abris profonds et les obus font un carnage. Raymond est grièvement blessé, évacué prioritaire sur l'hôpital mixte de SENLIS, hôpital complémentaire d'armée N°44 de la D.E (Direction des Etapes) du GAR (Groupement d'Armée de réserve). Il meurt le lendemain matin à 8 h. Il est titulaire de la croix de guerre et de la médaille militaire.

Les témoins sont Léon Baptiste LOUSTEAU, 35 ans, caporal et Edouard Lucien CHUQUET, 25 ans, tous deux de la 6<sup>e</sup> section d'infanterie militaires.

L'acte sera retracé à SAINT OUEN, le 26 Mai 1919 où son corps sera rapatrié.

### CRUAUD Lucien (DISPARU le 30 Mai 1918)

Lucien CRUAUD est né le 19 Décembre 1886 à PARIS VI, sa maman Louise est célibataire et ne peut le garder. Lucien va devenir un pupille de la Seine : un « Pitau » et être placé en nourrice dans la Sarthe.

C'est un très bon élève à l'école primaire, il obtient son certificat d'étude et un niveau d'instruction troisième degré. Il devient aide de culture à la PETITE METAIRIE à LAIGNE en BELIN. C'est un beau garçon de 1m 62 au visage ovale, le poil noir, les yeux gris et le nez droit. Le 1<sup>er</sup> Octobre 1907, il part faire son service militaire au 5<sup>e</sup> Régiment de Hussards à Nancy avec le matricule 3289.

Le 5<sup>e</sup> Hussards appartient à la 12<sup>e</sup> Brigade de Dragons de TOUL et à

la 2<sup>e</sup> Division de cavalerie de Lunéville. Il est envoyé en disponibilité le 25 Septembre 1909, avec un certificat de bonne conduite.

Le 14 Avril 1910, il épouse à SAINT OUEN, Emma-Jeanne TAGLIANA, âgée de 20 ans. Emma est aussi une pupille de la Seine. Ils ont pour témoins Auguste CORNILLE, Fernand JAMIN et Almire GUILLARD, agriculteurs et Marcel ROUSSEAU, charron. Le couple s'installe à La GOURDINIERE.

Passé dans la réserve au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval de Châteaudun, il fait sa première période en Février 1912. Cette même année, le 14 Octobre, il est papa d'un petit garçon, prénommé Marcel, Lucien, François.

En 1914, il fait une nouvelle période dans la cavalerie légère, du 2 au 18 Juin. Deux mois après c'est la mobilisation, Lucien rejoint le 3 Août, le 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval.

Il passera au 12<sup>e</sup> Cuir le 12 Juin 1916.

Lucien CRUAUD devient aussi un cuirassier à pied en Janvier 1918. Soldat de 1<sup>er</sup> Classe au 12<sup>e</sup> Cuir. Ce régiment vient de la 2<sup>e</sup> Division de Cavalerie où il a été rattaché en 1917. Il était à l'origine, le régiment de cavalerie de Rambouillet appartenant à la 7<sup>e</sup> DC de Melun.

### SITUATION DU 12<sup>e</sup> CUIR. EN MAI 1918 :

Suite à la foudroyante attaque allemande du 31 Mars, les lignes anglaises et françaises sont enfoncées dans la Somme. La 1<sup>er</sup> Armée du général DEBENEY défend la route d'Amiens.

La 2<sup>e</sup> DCP du Colonel HENNOCQUES est mise à disposition du 36<sup>e</sup> CA, appartenant à la 1<sup>er</sup> Armée. Les combats sont très durs dans la région de MOREUIL. Relevé le 11 Avril par le 261<sup>e</sup> RI, le 12<sup>e</sup> Cuir va se refaire à FISMES, d'où il part début Mai, pour une zone calme en semi-repos dans le secteur de GUNY-PONT-SAINT-MARD sur le bord de l'Ailette (Aisne).

Mais soudain le 27 Mai, une violente attaque allemande engageant 40 Divisions, s'engage sur la droite du régiment, balayant les unités anglaises et françaises en semi-repos et créant une indescriptible pagaille.

Le 29 Mai, le 12<sup>e</sup> Cuir est englobé dans les combats au moment où le Lt. Col. MEYER vient juste de prendre le commandement, remplaçant le Colonel de GESSAC chargé du commandement par intérim de l'Infanterie Divisionnaire. Le 12<sup>e</sup> Cuir est à la droite du 8<sup>e</sup> Cuir, il occupe les centres de résistance de GUNY et de PONT-SAINT-MARD, sauf le 1<sup>er</sup> Bataillon auquel appartient Lucien, qui est détaché au Sud de MONTECOUVE, séparé du 12<sup>e</sup> CUIR, par le 5<sup>e</sup> CUIR du Colonel ALTMAYER.

Le 1<sup>er</sup> Bataillon ou Bataillon SAINT MAURICE (du nom de son commandant) est le premier au combat. Il arrête la progression de l'ennemi, mais devant le déferlement des grosses colonnes allemandes débouchant de CHAVIGNY et de JUVIGNY, le bataillon se replie en ordre, en ralentissant le plus possible les allemands. Il se retranche sur la ligne : FERME de BONNEMAISON/La CROIX BLANCHE et se met sous les ordres du Colonel ALTMAYER commandant le 5<sup>e</sup> Cuir. Dans la nuit, le 12<sup>e</sup> Cuir se regroupe : Bataillon MAGDELAIN à gauche de SAINT MAURICE et le Bataillon MASCLARY en réserve sur la ferme SAINT LEGER.

L'attaque reprend le 30 Mai à l'aube. Le Bataillon SAINT MAURICE très éprouvé se replie avec des pertes sévères, sur la hauteur au Nord de SAINT LEGER.

Le Bataillon MAGDELAIN recule pied à pied et à 15 heures ordre lui est donné de s'établir en réserve à 6 km plus à l'Ouest, à la ferme FOREST.

Le mouvement se fait avec le 8<sup>e</sup> Cuir, sous la protection du Bataillon MASCLARY sur la ligne de défense Ferme LOIRE/Ferme SAINT LEGER.

La traversée de MORSAIN, pris en embuscade par l'artillerie ennemie est un massacre. Le lieutenant Colonel MEYER est grièvement blessé, il est remplacé par le commandant MASCLARY, lui-même remplacé par le capitaine GUESPEREAU.

C'est là, à gauche de la route de MORSAIN, à 500 m de la ferme LOIRE, que Lucien CRUAUD tombe grièvement blessé. Il est abandonné sur le champ de bataille, dans les lignes ennemis. Le 30 au soir, il est porté disparu.

Lors de la contre-attaque du 7 Juin, son corps est retrouvé et identifié avant d'être enterré sur place à gauche de la route de MORSAIN à 500 m de la ferme LOIRE.

Il faudra un jugement du tribunal du Mans, le 7 Juillet 1920, pour que la disparition soit annulée et remplacée par la mention « Tué à l'ennemi ». L'acte sera transcrit à SAINT OUEN le 22 Juillet 1920. Son petit garçon est alors âgé de 7 ans et demi.

*(Nos remerciements à la famille Meunier, ainsi que Emmanuel Pousse pour leurs infos et documentations, la monographie de Delaroché est parue dans le bulletin de 2007)*

à suivre  
Jean Claude Desprez

## Virades

Julien BEUCHER, coordinateur des Virades du Belinois, a sollicité notre commune pour l'organisation de cette manifestation pour l'année 2011.

Le 25 septembre, 7 associations locales (AFA, les chasseurs du Belinois, karting Prioult, Ynes, les aînés ruraux, familles rurales, ASAEC) ont œuvré avec la municipalité pour proposer une manifestation festive pour sensibiliser autour de la mucoviscidose. Toute la journée, différentes animations ont été proposées à l'ensemble des visiteurs. Chacun a pu choisir son activité, course à pied, roller, balade en calèche, animations autour du souffle, stand buvette et restauration et beaucoup d'autres choses. Toute cette dynamique locale, a permis de récolter un peu plus de 3 000 € qui serviront à soutenir la recherche.

De par son tissu associatif et sa volonté locale, Saint-Ouen-en-Belin a montré sa sensibilité, son dynamisme et sa cohésion pour soutenir activement ce type de manifestation.

Un grand merci aux associations, à Messieurs BAUDRON, RENARD et LIVET pour les calèches, et bien sûr à l'ensemble des participants pour leur investissement et leur implication.

Willy JOURDAIN  
Maire-adjoint chargé des associations



## Téléthon 2011

Cette année, la municipalité a souhaité proposer une manifestation locale au profit du Téléthon. En parallèle à la traditionnelle marche en partenariat avec Écommoy, une soirée jeux a été mise en place le vendredi soir où une cinquantaine de personnes à participer. Ce sont environ 120 € qui ont été récoltés grâce à la vente de boissons et gâteaux mis en place par les jeunes du CIAS.

Willy JOURDAIN  
Maire-adjoint chargé des associations



## St Ouen fête l'été



Depuis trois ans, la municipalité propose à l'ensemble des Audoniens une soirée cinéma plein air.

Pour 2011, la commission "animations" municipale avait le souhait d'étoffer la séance cinéma, d'un spectacle pour enfants. Cette formule a connu un vrai succès et tout le public a été ravi.

La bonne ambiance pendant le pique-nique, le beau temps et la qualité du film ont permis à 200 participants de passer une très bonne soirée qui s'est terminée vers 1 heure du matin.

Je tiens à féliciter les membres de la commission "animations" pour leur investissement, ainsi que les jeunes de la commune pour leur participation à la buvette.

Nous vous attendons tous le vendredi 29 juin pour l'édition 2012.

Willy JOURDAIN  
Maire-adjoint chargé des associations



## Saint-Ouen-en-Belin

### West Country Attitude

Notre association "West Country Attitude" existe maintenant depuis près de 2 ans.

Pour rappel, nous sommes un groupe de danseurs qui anime toutes sortes de manifestations (comices, associations diverses, téléthon...) ainsi que des soirées pour des particuliers.

En fonction de la demande, nous proposons des démonstrations, nous faisons participer le public par le biais d'initiations et organisons des bals (le 10 mars 2012 salle l'Audonienne à ST OUEN EN BELIN).

La country, à l'origine danse western, a évolué et son style musical s'est élargi sous l'influence de la musique celtique, indienne et latino.

Elle peut se danser sous différentes manières : seul (en ligne et en colonne), en contrat (face à face), en couple ou en cercle.



La particularité de cette danse est que tout est dans un esprit de convivialité et de détente.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

Bruno GAIGNARD  
Président WEST COUNTRY ATTITUDE  
ETRE  
72220 ST OUEN EN BELIN  
Tél. 02 43 57 00 52  
E-mail : bruno.gaignard@orange.fr

### AFA (Animations Festivités Audoniennes)

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin d'animer, de dynamiser notre village.

Les bénéfices réalisés servent à acheter du matériel ou à participer à des projets dans le but d'améliorer la vie des habitants au sein de notre commune.

Notre association se compose de membres dynamiques et dévoués, qui n'hésitent pas à donner de leur temps afin d'organiser de belles manifestations.

Mais nos manifestations ne pourraient connaître un tel succès sans l'implication des Audoniens et des Audoniennes.

Composition de l'association :

M. et M<sup>me</sup> ALLARD J.-Jacques, M. BLORVILLE Arnaud, M. BÔNE Vincent, M<sup>me</sup> CONSTANT, M. DAVOINE Dimitri, M<sup>me</sup> MÉTAYER Laure, M. et M<sup>me</sup> PASQUIER Laurent, M. PENARD Pascal, M<sup>me</sup> PEROL Nathalie, M. PRUNIER Lionel, M. et M<sup>me</sup> RIOUS Adolphe, M<sup>me</sup> ROBIN Katia, M. SIMON Loïc, M. et M<sup>me</sup> TROUIL-LARD Patrick.

#### Projet des activités 2012

Loto : 11 février  
Bric à Brac : 14 juillet  
Marmite : 20 octobre

D'autre part pour vos soirées repas, des tables, bancs et chaises sont à votre disposition ainsi que 2 stands buvette de 10 m<sup>2</sup> chacun.

#### Tarifs des locations

Table d'intérieur et d'extérieur  
Table + 2 bancs ou 8 chaises : 5 €  
Stand buvette : 75 €

Pour les locations vous pouvez contacter :

M<sup>me</sup> RIOUS Patricia au 02 43 47 31 77  
ou M. PENARD Pascal au 02 43 87 75 89.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter un des membres de l'association ou la mairie.

Tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année.



## Les Aînés Ruraux

**Beaucoup de gens sur cette terre  
Se plaignent sans cesse de tout.  
Chacun de nous a ses misères.  
Pourtant, la vie est une fête  
Pour qui la prend du bon côté  
Dans la victoire ou la défaite,  
Sachons toujours rire et chanter!**

Nos réunions sont ouvertes à tous les retraités et pré-retraités tous les 15 jours le mercredi au restaurant scolaire.

Nous profitons de ce journal communal, pour lancer un appel aux jeunes retraités qui n'ont pas encore franchi la porte de notre club. Nous sommes en effet disposés à les accueillir pour diversifier nos activités et les adapter à leurs envies et leurs souhaits !



Lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 4 janvier 2012, le bureau actuel pourra être complété par de nouveaux adhérents. Ils pourront ainsi apporter des idées nouvelles.

En 2011, nos voyages ont été très variés. Les participants, dynamiques, ont apprécié avec joie et bonne humeur ces sorties.

### **Pour 2012, quelques dates à retenir :**

- 4 janvier : assemblée générale,
- 11 mars : thé dansant,
- 15 avril : loto,
- 6 octobre : repas des adhérents,

Plus de très belles sorties en perspective !

- février : carnaval de Nice
- juin : l'Irlande.

Tous les derniers lundis du mois, une marche est organisée avec Saint-Biez.

Nous remercions M. le Maire et son Conseil Municipal pour la subvention qu'ils nous allouent.

Si vous souhaitez profiter de toutes nos diverses activités, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Les portes du club vous sont grandes ouvertes !

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous !

## Amicale Laïque de l'École Claire Fontaine

Notre association est composée des instituteurs de l'école et de parents d'élèves. Nous proposons aux petits audoniens des activités extrascolaires et récréatives (spectacles d'animation et de Noël, sorties pédagogiques et de fin d'année, achats de livres et de matériel informatique...) grâce aux bénéfices réalisés lors des manifestations organisées dans l'année scolaire (Vente de brioches de Vendrennes, Marché aux plantes, soirée carnaval, fêtes de l'école...)

### **Bureau 2011-2012**

Président : CAILLIAU Yoann

Vice-Président : DUPRÉ Emmanuel

Secrétaire : MARCHAND Sandrine

Vice-secrétaire : CABEAU Laëtitia

Trésorier : JOURDAIN Kathy

Vise-trésorière : COULEARD Delphine

Membres : Les instituteurs de l'école, Frédéric SIMON, Franck CADIX, Natacha JOUSSE, Stéphane THEVENOT, Catherine PEREIRA, Magali CHEVALLIER, Frédéric BARRIÈRE, Céline HUBERT, Magali et Mikaël GRU, Sandrine HAUTREUX, Nathalie, FRITZ, Virginie PER-ROTE.

### **Dates à retenir**

- Soirée carnaval : 3 mars 2012
- Marché aux plantes : 28 avril 2012
- Fête de l'école : 23 juin 2012
- Vente de brioche : décembre 2012
- Spectacle de Noël : décembre 2012

Nos prochaines réunions se dérouleront le 13 janvier 2012, 9 mars 2012, 4 mai 2012 à 20h30 à l'école. Vous y êtes les bienvenus...





## Saint-Ouen-en-Belin

### ASAEC

Le club l'ASAEC, Association Sarthoise d'Activités et d'Éducation Canine accueille tous les samedis après-midis les propriétaires de chiens avec leurs compagnons pour des séances d'éducation encadrées par des moniteurs diplômés.

Le but est de faciliter l'intégration du chien dans la ville, étant bientôt entendu que :

Un chien bien éduqué, c'est un maître heureux.

En plus de l'éducation, nous pratiquons un sport l'agility, ce qui renforce la complicité entre le maître et son chien.

Le club a d'excellents résultats en concours, pour preuve, nous avons au club une championne de France d'agility.

L'entrée spectateur est gratuite et ouverte à tous.

Pour renseignements, contactez :

Mme LIZÉ Béatrice au 02 43 47 81 01



### Association YNES

#### Envie de bien-être et de respirer !

Ce sont ces termes qui réunissent les membres de l'association YNES depuis l'automne 2005. Partant de la pratique du Yoga, l'association diversifie ses initiatives en faveur de la santé et de l'épanouissement.

Partenariat pour des actions de préventions (CPAM) et de sensibilisation (Les virades de l'espoir pour vaincre la mucoviscidose)

Equ'Ynes. Depuis 2 ans, des adhérents se rencontrent autour de leur passion pour le cheval. Leur objectif est de développer des actions qui visent l'équilibre et l'harmonie tant pour eux-mêmes que l'animal.

#### Les projets 2012 :

Shiatsu équin  
Animations botaniques  
Yoga pour l'équitation

#### Si vous êtes intéressés par nos activités :

02 43 87 49 58 - asso.ynes@laposte.net

Nous vous souhaitons joie pétillante et bonheur serein tout au long de l'année !

### Chasseurs

#### Le faisan commun, suite, des résultats satisfaisants

Suite aux lachés de faisans sauvages sur l'année 2010, un premier comptage a eu lieu le 15 avril 2011.

Peut-être vous en êtes-vous rendu compte par la presse, un certain nombre de personnes s'étaient donné rendez-vous sur la place de notre village pour effectuer un premier comptage sur 59 points différents des 4 communes du Gic faisans, Oizé, St Biez, St Ouen et Yvré, 17 postes pour la notre.

Bénéficiant d'un printemps favorable, un bon nombre de couvée fut recensé sur notre territoire dès le début mai allant de 3 à 20 petits.

Pour contribuer au maintien de l'espèce des efforts considérables sont réalisés, mise en place d'agrenoirs et points d'eau, une cinquantaine, destructions des nuisibles avec une mise à disposition de 3 grandes cages à renards sur notre territoire avec un ensemble de 11 piégeurs agréés. La lutte se fait aussi par des battues intensives 4 pendant la saison de chasse et 3 au cours du printemps et de l'été dans les blés et les maïs.

L'amicale des chasseurs remercie l'ensemble des propriétaires qui, nous loue leurs terres, ainsi que le conseil municipal pour sa subvention annuelle.

Elle souhaite de bonne fêtes de fin d'année et une bonne année 2012.

**Date à retenir :** Bal, 17 novembre 2012.

Composition du bureau :

Président : FOURNIER Didier

Vice-président : TROUILLARD Pascal

Trésorier : FOUASSIER Frédérique

Trésorier-adjoint : DAVONE Dominique

Secrétaire : LAUNAY Dominique

Secrétaire-adjoint : POUSSE Romain

Membres : PICHARD Michel, POUSSE Alain, GOWEL Philippe, RAGUE-NEAU Denis, RAGUE-NEAU Jean-Marie.



# USSOB

La parution du bulletin municipal nous donne l'occasion de communiquer avec l'ensemble des habitants de nos communes en leur présentant notre association.

Forte de 90 adhérents dont 50 jeunes, les dirigeants de l'USSOB s'efforcent d'accueillir tous les licenciés dans de bonnes conditions.

## Programme de l'accueil

### Mercredi :

- entraînement de l'école de foot à partir de 14 h
- entraînement des seniors à 19 h

### Vendredi :

- entraînement des jeunes
- entraînement des seniors

### Samedi :

- matin, match des jeunes
- après-midi, match des jeunes

### Dimanche : match des seniors

## Objectifs de la saison :

### Équipe A

Dirigé par Éric GANDRON, l'équipe fortement remanié après des arrêts et des départs devra se battre pour assurer son maintien en 2<sup>e</sup> division.

### Équipe B

Christian LANDAIS, responsable de l'équipe a pour de permettre à de nombreux joueurs de se faire plaisir.

École de foot : responsable Stéphane TRANCHARD

### Débutants :

- 9 :
- 11 : Romain Galbrun
- 13 : Stéphane Tranchard
- 15 : Michel Peltier
- 17 : Patrick Foucher

## Éducation sportif

Suite au départ de Christophe Sergent, nous avons décidé de le remplacer. Pour ce faire nous avons lancé une offre d'emploi, nous avons eu plusieurs candidats. Après avoir reçu les 2 derniers candidats retenus, le choix s'est porté sur Romain Galbrun.

Nous souhaitons avec lui redonner un nouvel élan à l'école de foot. Pour ce faire nous avons besoin de l'engagement des parents car la vie de nos communes et du club passe par l'engagement de tous.

Merci à tous ceux qui donnent de leurs temps pour le club, éducateurs, arbitres du samedi et dimanche, et aux personnes qui tiennent la buvette.

Merci aux artisans, commerçants, sponsors qui nous apportent leurs soutiens à travers nos activités (panneaux, calendriers, tournoi, choucroute) ou en nous offrant des jeux de maillots pour nos équipes.

Merci aux municipalités pour leurs soutiens au club ainsi qu'au club des supporters.

## Les dates à retenir :

**Choucroute :** 18 février 2012

**Tournoi :** 8 mai 2012

Tous les dirigeants et joueurs vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2012.

## Composition du bureau

**Président :** Didier Loiseau

**Vice-Présidents :** Patrick Foucher, Christian Landais

**Secrétaire :** Catherine Cahoreau

**Secrétaire adjoint :** Jean-Baptiste Bertrand

**Trésorier :** Michel Landreau

**Trésorier Adjoint :** Emmanuel Loiseau

**Membres :** Lionnel Prunier, Stéphane Tranchard, Romain Pousse, Daniel Fournier, Galbrun Gilbert, Cyril Loiseau, Cyril Foucher, Virginie Coulon, Adelin Auriol.



# BUC

Association fondée en 1993 dont le siège social est à la mairie de St Ouen en Belin, elle a pour but la pratique du football tant en compétitions, que l'animation et l'éducation au sein de son école de sport pour les catégories 15 ans, 17 ans et 19 ans.

Aujourd'hui, trois clubs associés forment ce regroupement de jeunes: C.O. LAIGNÉ / St GERVAIS EN BELIN, E.S. MONCÉ EN BELIN et U.S. St. OUEN/St BIEZ EN BELIN. Des éducateurs de chaque club prennent en charge les enfants pour les entraînements le mercredi qui se déroulent en alternance sur les stades des clubs associés et les matches qui ont lieu le samedi après-midi.

L'effectif pour la saison 2011/2012 est de 105 joueurs répartis en 6 équipes, 3 en 15 ans, 2 en 17 ans et 1 en 19 ans. Toutes ces équipes jouent au niveau départemental et régional.

La soirée couscous qui aura lieu le 21 avril 2012 à St Ouen en Belin et le Challenge du Bélinois début septembre 2012 sont les deux principales manifestations organisées par les membres du Bélinois Union Club.

Correspondant du BUC : Ajain RYSER 02 43 42 44 82.

Alain RICHARD



## Saint-Ouen-en-Belin

### Karting Prioul

L'Association PKA (Prioul Karting Association) vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012.

En 2011, les études de notre pilote, Anaïs, nous ont obligé à ralentir notre activité compétition, mais cependant elle a réussi à monter sur la seconde marche du podium de sa catégorie à la finale du Challenge Oscar PETIT à Varennes-sur-Allier début octobre. Par contre, du fait d'un manque d'entraînement, elle n'a pas réussi à renouveler ses performances des années précédentes dans le challenge Minarelli ouest, qu'elle a malgré tout terminé à la 14<sup>e</sup> place sur 33, ou au Défi France KFS, qui se déroulait pourtant sur notre piste du Mans. De son côté Cyril est de plus en plus demandé pour faire la mécanique de pilotes lors des Grand Prix GPO, 24 Heures du Mans Karting ou autres courses de haut niveau, il a notamment aidé Charles FIAULT, un des tous meilleurs pilotes mayennais, à gagner le trophée Kart Mag 2011 en catégorie 125 à boîte.

Mais notre grande satisfaction pour l'année écoulée est d'avoir pu faire découvrir la pratique de notre discipline à deux jeunes enfants, dont un de notre commune. De plus, nous avons également été contactés pour aider d'autres personnes à débuter en karting et les conseiller dans les réglages de bases d'un kart, et ainsi améliorer leurs performances.

Enfin, en fonction de notre calendrier, nous avons pu apporter notre contribution aux virades de l'espoir, contre la mucoviscidose, qui se déroulaient début octobre dans notre commune.

Pour 2012, les études d'Anaïs étant toujours la priorité, nous ne pensons pas participer à un championnat complet car cela demande un trop grand investissement en temps, mais simplement à quelques courses de bon niveau au coup par coup. Et bien sûr, nous continuerons à aider quiconque souhaiterait se lancer en karting, que ce soit en compétition ou tout simplement en loisir. Si vous êtes de ces personnes, n'hésitez pas à nous joindre au 02 43 87 48 31, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations ou à vous conseiller pour vos premiers tours de roues en karting.

Dominique PRIOUL  
Responsable de l'association PKA.



### Ping Audonien

#### Nouveau à St Ouen !

“Le Ping Audonien” club de tennis de table loisir vient de voir le jour.

Tous les mardis à l'Audonienne de 20 h à 22 h, confirmé ou débutant, venez vous détendre en pratiquant un sport accessible.

“Le Ping Audonien” est affilié à la Fédération Française de Tennis de Table.



#### Prix des licences :

- moins de 16 ans : 35 €
- 16 ans et plus : 45 €
- Licenciés FFTT : 25 €

À bientôt...

E-mail : lepingaudonien@laposte.net  
Tél. 06 82 67 02 14

Le Président : Sébastien GARREAU

Le Trésorier : Bruno RICHET

Le Secrétaire : Guy BIGOT

# Familles rurales



L'association Familles Rurales de Saint-Ouen-Saint-Biez-en-Belin propose depuis de nombreuses années des activités pour toutes les tranches d'âge.

Nous avons essayé, année après année, de maintenir ou de mettre en place :

- Danse enfants et adolescents
- Echecs
- Bourses aux vêtements
- Représentations théâtrales
- Gymnastique adulte
- Cinéma
- Country

Le bureau ne comptant plus que 4 bénévoles, un adhérent était jusqu'en juin 2011 référent pour faire le lien entre ce bureau et les acteurs (parents, enfants, professeurs) pour chaque activité :

## Gym adulte

David Papin assure les cours le lundi matin de 10h45 à 11h45 à la salle polyvalente. 10 adultes participent avec énergie aux différents ateliers autour de l'équilibre, la souplesse, les réflexes et la mémoire.

## Danse enfant

Isabelle Fefeu animait les cours de modern jazz. Les plus petits, 4-6 ans, étaient 8 à s'éveiller au rythme de la musique entre 10h et 11h. Pour la tranche des 7-10 ans, 10 participantes étaient présentes de 11h à 12h. Le 28 mai, tous ensembles, Isabelle et ses élèves ont proposés un gala qui a clôturé l'année.

## Echecs

Dix participants écoutent, le jeudi soir de 18h30 à 19h30 à la mairie, attentivement Christophe Delafontaine qui leur explique les coups et astuces du jeu d'échec... !

En février, une découverte de ce jeu a été proposée aux plus grands de l'école Claire Fontaine en partenariat avec le Centre National pour le Développement du Sport et la volonté des professeurs des écoles. Le coût de ces 15 séances s'est élevé à 1 125 € subventionnés à hauteur de 600 € par le CNDS, le reste étant pris en charge par l'association.

Toute l'année, Sylvie Petrop assure le lien avec l'association et c'est elle qui met en place le tournoi se déroulant début octobre. Le 2 octobre 2011, 48 inscrits se sont rencontrés à la salle Audonienne.

## Le Théâtre

Le 29 janvier, la troupe Art'tycule a présenté "La Bonnetière de Mémé". 99 spectateurs ont hautement appréciés et rigolés aux quiproquos pendant trois actes.

Le 26 mars, c'est la Comédie Belinoise qui a proposée deux pièces : "l'infortuné Mr Victor" et "Les parasites sont parmi nous".



## Le cinéma

Comme tous les ans, nous présentons une séance de cinéma par mois en période scolaire. Ont été proposés, aux Audoniens les films suivants :

- Animaux et Cie
- Rien à déclarer
- Les Petits Mouchoirs
- Le Fils à Jo
- Potiche
- L'élève Ducobu
- Les Tuches
- La guerre des boutons

Tarifs : 3,90 € adhérents  
5,20 € non adhérents

## La Country

Pendant les vacances de février et avril, des stages de 2 fois 2 heures, les mardis soirs, ont été animés par Bruno Gaignard. Vingt apprentis danseurs se sont démenés pour enchaîner des pas sur la musique Irlandaise ou Américaine. Malgré la demande d'attention que requièrent ces danses, ces moments étaient propices à la bonne humeur et au fou rire.



## Saint-Ouen-en-Belin

### Soutien à Domicile

Depuis 1976 (c'est à dire 35 ans) Familles Rurales soutien à domicile permet aux familles qui le souhaitent de rester chez elles le plus longtemps possible.

Accepter de se faire aider, de partager les tâches que l'on aime accomplir n'est pas évident.

C'est une décision pas toujours facile à prendre, mais alors... après avoir expérimenté l'intervention d'une aide on est ravi et on l'attend.

Chaque année dans le bulletin communal, des informations, des adresses concernant ces Aides Matérielles, Financières, Humaines, sont relatées; sauf que l'on ne "se sent pas concerné", "c'est pour les autres" pas pour moi et du coup... on n'en profite pas ou bien pas le moment venu on dit : "je ne savais pas". Il faut anticiper.

Alors, si vous avez besoin d'infos complémentaires concernant :

- l'APA
- l'Aide des caisses de retraite
- l'aide des caisses de mutuelles
- tous les services qui pourraient soulager votre vie à la maison.

N'hésitez pas à contacter ou téléphoner à :

Emmanuelle BOULIDARD, responsable Familles Rurales soutien à domicile sur le secteur d'Ecommoy 02 43 42 31 55 ou à Mesdames CONSTANT Dominique, Tél. 02 43 87 75 89 et COULON Annick, Tél. 02 43 87 47 43, nouvelles bénévoles, relais sur St-Ouen-Saint-Biez-en-Belin, ces personnes réfléchiront avec vous sur les possibilités les plus adaptées à vos besoins.



Je voudrais en conclusion remercier Annick et Dominique qui avec plaisir acceptent de prendre le relais.

Merci aux familles que j'ai eu l'occasion de rencontrer au cours de ces années à Saint-Ouen. J'ai beaucoup appris. Merci de leur accueil

Maguy BONNIN

### Partage

PARTAGE Ecommoy met à votre disposition ses salariés pour vos besoins :

Ménage, repassage, bricolage, peinture, tapisserie, jardinage, tonte de pelouse, taille des haies, petit débroussaillage, manutention, aide au déménagement...

### Nouveaux services

Entretien de tombes, soins des animaux, à partir de 7,75 €/h \* après réduction d'impôt sous condition.

### Besoin d'aide Familles Rurales s'occupe de tout

- Ménage
- Repassage
- Garde d'enfants
- Courses
- Aide au maintien à domicile : Préparation des repas, aide à la toilette

### réduction ou crédit d'impôt\*

- Personnel compétent
- Évaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'État
- Aides financières possibles des caisses de retraite, du Conseil général (APA), des mutuelles...
- Possibilité de paiement par CESU

Contact : Emmanuelle BOULIDARD, responsable de Secteur Familles Rurales du canton d'Ecommoy

vous accueille les lundis, jeudis et vendredis  
de 10h à 12h  
et les mardis de 9h à 12h

3 rue du Collège à Ecommoy  
Courriel : ecommoy.sad@wanadoo.fr  
Déplacement au domicile sur rendez-vous

### Familles Rurales recrute des aides à domicile sur le canton d'Ecommoy

Adresser votre candidature  
(CV + lettre de motivation) à l'adresse ci-dessus

\* selon législation en vigueur

### Avenir de l'association

En 2010, nous vous avions annoncé que nous exerions pour une année une présidence commune de l'association. L'implication que génère le maintien des activités sur le territoire des deux communes et le peu d'enthousiasme effectif nous ont forcés à arrêter des activités. Depuis septembre, les cours de danse, les bourses aux vêtements, et la soirée country ont été supprimés du calendrier de Familles Rurales.

Nous remercions les municipalités pour les subventions et l'aide matérielle qu'elles nous procurent tout au long de l'année.

### Nous contacter :

PARTAGE Ecommoy  
Hôtel Communautaire  
1 rue Ste Anne  
72220 ÉCOMMEOY  
Tél. 02 43 42 31 54

Contact : partage.ecommoy@wanadoo.fr  
www.partage-ecommoy.fr



# Calendrier des Fêtes 2012

## JANVIER

- 7 Les Vœux du Maire  
 27 Cinéma, Familles Rurales  
 28 Théâtre ART'YCULE

## FÉVRIER

- 11 Loto, AFA  
 18 Soirée Choucroute, USSOB  
 24 Cinéma, Familles Rurales

## MARS

- 3 Soirée Carnaval, Amicale Laïque École  
 10 Bal Country, West Country Attitude  
 11 Thé dansant, Aînés Ruraux  
 23 Cinéma, Familles Rurales

## AVRIL

- 15 Loto, Aînés Ruraux  
 21 Soirée Couscous, BUC  
 27 Cinéma, Familles Rurales  
 28 Marché aux plantes, Amicale Laïque École

## MAI

- 8 Tournoi de Foot, USSOB  
 12 Goûter festif des aînés, CCAS  
 25 Cinéma, Familles Rurales

## JUIN

- 23 Fête de l'école, École Claire Fontaine  
 29 Cinéma Plein Air

## JUILLET

- 14 Bric à Brac, AFA

## SEPTEMBRE

- 28 Cinéma, Familles Rurales

## OCTOBRE

- 7 Tournoi d'Echecs, Familles Rurales  
 20 Marmite Sarthoise, AFA  
 26 Cinéma, Familles Rurales

## NOVEMBRE

- 17 Soirée couscous, Amicale Chasseurs  
 30 Cinéma, Familles Rurales

## DECEMBRE

- 1 Téléthon  
 7 Concours de Belotte, Aînés Ruraux  
 20 Spectacle et repas de Noël, Amicale Laïque de l'école et commune  
 21 Cinéma, Familles Rurales

## Tarifs 2012 - Salle Audonienne et Restaurant Scolaire

L'AUDONIENNE <i>Capacité 230 places</i>	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Communales	Associations Cantonales	Pour usage C'ial et Pro
Salle et Vestiaire	166 €	249 €	84 €	166 €	333 €
Journée supplémentaire	84 €	124 €	42 €	84 €	Non
Salle pour vin d'honneur	62 €	Non	Non	Non	Non
Cuisine	67 €	102 €	67 €	67 €	135 €
Couvert ( <i>par personne</i> )	0,70 €	0,70 €	gratuit	0,70 €	0,70 €
Caution	500 €	800 €	Non	500 €	800 €

RESTAURANT SCOLAIRE <i>Capacité 50 places</i>	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Communales	Associations Cantonales	Pour usage C'ial et Pro
Salle et Vestiaire	109 €	Non	55 €	Non	Non
Journée supplémentaire	55 €	Non	29 €	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	<b>Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible</b>				
	59 €	Non	Non	Non	Non
Cuisine	48 €	Non	48 €	Non	Non
Couvert ( <i>par personne</i> )	0,70 €	Non	gratuit	Non	Non
Caution	200 €	Non	Non	Non	Non



## Saint-Ouen-en-Belin

### LISTE COMMERCANTS ET ARTISANS

#### Commerçants

<b>L'Audonien</b>	Bar, Restaurant, Traiteur Pizza et Plat à emporter	6, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 21 14 38
<i>La municipalité souhaite la bienvenue à Monsieur Racinet</i>			
<b>CBon-CBio</b>	Magasin Bio, Alimentation, Cosmétique, Hygiène	21 route de Château l'Hermitage	Tél. 02 43 87 78 92 cbon-cbio@orange.fr
<b>Épi Service</b>	Alimentation générale, Tabac, Presse	2, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 45 56
<b>Expressive Coiffure</b>	Coiffure mixte	9, place des Comtes de Belin	Tél. 02 43 87 72 79
<b>M. et M<sup>me</sup> Hubert</b>	Boulangerie, Pâtisserie	6, rue Saint Mamert	Tél. 02 43 87 46 35
<b>Auberge "Les Poésies Palatines"</b>	Cuisine gastronomique	L'Aunay	Tél. 02 43 87 63 85 <a href="http://www.poiesies-palatines.com">www.poiesies-palatines.com</a>

#### Artisans

<b>AD Terrassement</b>	Fondation, Création de chemins, Tranchées techniques	Longue Lande	Tél. 02 43 87 48 55
<b>Daniel Avrillon</b>			06 50 21 04 86
<b>Allard Jean-Jacques</b>	Carrelage, Faïence, Cimentier	2, route de l'Aunaie	Tél. 02 43 87 46 74
<b>Atelier RESET</b>	Recharge Sarthoise d'Encre et de Toner	"Montguion" route du Léard	Tél. 02 43 472 133
<b>Blorville Arnaud</b>	Activités récréatives et de loisirs	"L'Épine"	Tél. 02 43 39 38 63
<b>Brière Philippe</b>	Fromages de chèvres	"La Bretonnière"	Tél. 02 43 87 48 40 06 79 92 17 26
<b>Couverture du Bélinois</b>	Charpente, Couverture, Zinguerie Menuiserie PVC, bois, alu, Aménagement de combles, Serrurerie	"La Briolette"	Tél. 02 43 77 96 37
<b>C.T. Terrassement</b>	Tous travaux de terrassement Assainissement traditionnel et phyto-assainissement	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 71
<b>Éclat d'perles Chaligné Dominique</b>	Création Bijoux Artisanaux	19, route de la Fouquellerie	Tél. 02 43 87 53 81 06 03 68 43 30
<b>Fami'Services</b>	Services à domicile Services à l'enfance	5 bis, route de l'Épine	Tél. 02 43 21 03 95 <a href="http://www.fami-services.fr">www.fami-services.fr</a>
<b>Gendron Éric</b>	Débardage forestier	"La Boisardière"	Tél. 02 43 42 72 65
<b>Leroi EurL</b>	Entreprise générale de bâtiments	"La Grande Jaterie"	Tél. 02 43 87 48 26
<b>Pouce et Lina</b>	Tous travaux assainissement et fosses septiques Création d'accessoires textiles enfant, mode et déco	7, place des Comtes de Belin	Tél. 09 53 81 87 51 <a href="mailto:pouceetlina@free.fr">pouceetlina@free.fr</a>
<b>Ramonage du Belinois</b>	Travaux de ramonage	2, route de la Tuffière	Tél. 02 43 87 48 38
<b>Reutin Gilles sarl</b>	Pose de revêtement sols & murs Peinture, décoration	8, route des Trois Maillets	Tél. 06 20 75 71 70
<b>S2M Dentaire</b>	Dépannage, vente, installation matériel médical et dentaire	"Les Têtes"	Tél. 02 43 80 53 76
<b>SEG Artisans Electriciens Dupré Emmanuel</b>	Conseils et qualité	"La Balisière"	Tél. 06 85 22 94 85
<b>Transports Langlais</b>	Transports de marchandises	"L'Orgerie"	Tél. 02 43 87 45 49
<b>Thuard Didier</b>	Maintenance agro-alimentaire	1, chemin rural de la Ménardière	Tél. 02 43 87 47 66
<b>Transports Tuffière Olivier</b>	Transport express national, international	"La Haute Grange"	Tél. 02 43 47 65 10
<b>La Tuffière Déco</b>	Peinture, Décoration, Staff, Patine Parquets flottants, Enduits à la chaux, Stucco Veneziano	3, route de la Tuffière	Tél. 02 43 42 63 70 06 08 10 12 50

#### L'Audonien

##### - Bulletin d'information municipal -

Décembre 2011 - 650 exemplaires

##### Directeur de la publication :

Olivier Pannier

##### Rédacteur en chef :

Willy Jourdain

##### Comité de rédaction :

Sylviane Surtour - Magali Chevallier  
Bruno Richet - Sébastien Garreau  
Olivier Angot - Jean-Claude Desprez  
Michel Loyer

##### Conception et réalisation :

Imp. Cornuel - Chantenay-Villedieu  
Couverture : Olivier Angot

